Eh, merde!

A propos de la circulaire sur les remplacements, *l'A.P.* publication du SNETAA, en date de février 2006, en profite pour informer les enseignants sur la nature des « chefs d'établissements » et en donner sa définition :

« personnels *aux ordres*, instruments d'un confort administratif devant exécuter sans moyens nouveaux les tâches des rectorats que, par ailleurs, l'on dégraisse... ».

On ne s'étonnerait pas de trouver ces injures dans la presse la plus anti-républicaine ; on est surpris de trouver cela dans la revue du principal syndicat d'une Fédération qui compte un syndicat de personnels de direction parmi ses membres.

Voilà les personnels de direction « ménageant la chèvre et le chou », voilà « chaque chef d'établissement (...) malheureusement laissé libre de ses choix en matière de protocole ».

Car c'est bien connu, le chef d'établissement est préoccupé de sa seule carrière, à quoi il sacrifie tout et le reste, obsédé par le souci de complaire au rectorat, devançant les *desiderata* d'une administration *Melmoth*, thuriféraire satanique d'un *Leviathan* obscur, mais par làmême, d'autant plus inquiétant. Haro, donc sur le Proviseur!

Ah! que la vie serait belle si tout était aussi simpliste que le SNETAA se l'imagine! D'un côté **les forces du Mal**, comme dit l'autre, de l'autre le SNETAA, chevalier blanc vigilant et garant de **l'orthodoxie du Bien** (la « *bushrie* » fait des petits).

Je ne m'abaisserai pas à rectifier ces mômeries syndicales. Sans être particulièrement *aux ordres* je suis fonctionnaire, et comme tel soumis à certaines obligations que la République a définies. Obligations qui sont celles de tout membre de l'Education nationale. Ma fonction se définit précisément comme « *représentant de l'Etat* ». C'est une très belle définition républicaine, puisque l'Etat est « *la forme politique de la Nation* », ce qui implique que le Proviseur représente « *la volonté générale* », comme dit ROUSSEAU, ou, pour faire simple : <u>l'intérêt général</u>. Il est la présence de l'Etat au Lycée.

Etymologiquement, Proviseur vient de *provideo* qui, dès le latin, désignait le fait de pourvoir et de protéger. C'est l'essence de ma fonction, et n'en déplaise au SNETAA, l'essentiel de mon activité.

Un chef d'établissement mécontent